



## Localisation

>>> Voir aussi : [repères géographiques](#) | [repérer](#), [localiser](#), [situer](#)

La **localisation** est l'emplacement d'un lieu envisagé du point de vue de sa position dans l'espace géographique, plutôt que sa **situation** par rapport à d'autres lieux.

Au sens strict, localisation peut être comprise comme l'acte de positionner des « objets » par des **coordonnées** : celles des référentiels cartographiques (latitude et longitude qui peuvent être différentes en fonction du système géodésique de projection retenu), celles du GPS (*Global Positioning System*) qui repose sur le système UTM / WGS84. La généralisation d'instruments de positionnement dans la vie quotidienne (géolocalisation) et d'outils de visualisation tels que les globes virtuels (Google Earth puis Google Maps) a favorisé la familiarisation des individus avec ces techniques.

Les **mobilités** consistent à mettre en relation des lieux distants par des procédés physiques ou virtuels. Mais aussi, de plus en plus, elles s'accompagnent d'un souci constant de localisation, ce qui passe par des opérations de **traçabilité** : suivi de mobiles, d'objets ou de passagers ; localisations par des systèmes tels que le GPS ou son équivalent européen, Galileo.

La **localisation d'une activité** par les acteurs spatiaux relève de paramètres pour certains objectivables (par exemple aire de chalandise, desserte en moyens de transport et de communication, optimisation des coûts, etc.) mais aussi de choix subjectifs irréductibles à des déterminants au moment de la prise de décision. *Les termes proches de **délocalisation** et de **relocalisation** peuvent donc être compris comme l'abandon d'une localisation au profit d'une autre et comme le retour à une localisation initiale.*

À l'époque de la **mondialisation** et de la mise en réseaux et en compétition des territoires, les localisations de nombreuses activités reposent sur des **avantages comparatifs** qui peuvent être, en première approche : les marchés de consommation ; la disponibilité en main d'œuvre qualifiée ou peu coûteuse et les savoir-faire ; les **ressources** de toute nature, etc.

(ST), dernière modification (SB, CB et JBB), mars 2023.